F.C. Swift Hesper A.s.b.l. Association sans but lucratif

Etats financiers révisés pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021

Rue du Stade L-5940 Hesperange

R.C.S. Luxembourg: F 5927

Table des matières

Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé

Rapport de gestion

Bilan au 31 décembre 2021

Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2021

Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2021

Annexes aux comptes annuels au 31 décembre 2021



F.C. SWIFT HESPER a.s.b.l.

Fondé en 1916 Numéro RCS F5927 Vainqueur de la Coupe de Luxembourg 1990

Personne de contact : Fernand Laroche / Tel : 621 135 064 / swift@pt.lu

Rapport de gestion / rapport des administrateurs

Les administrateurs présentent leur rapport annuel sur les affaires de l'entité, accompagné des états financiers et du rapport de l'auditeur pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Activité principale

L'activité principale de l'entité est l'exploitation d'un club de football à laquelle s'ajoutent des activités connexes et accessoires. La revue des affaires décrit les activités de l'entité au cours de l'exercice ainsi que les perspectives d'évolution probables.

Revue des affaires

A la fin de la saison 20/21 le club a réalisé son objectif principal : jouer l'Europe. Suite à une remontée remarquable et une série de victoires consécutives, le club a pu même rêver du titre. Mais les semaines anglaises ont fait qu'à la fin l'équipe manquait un peu de souffle et a du se contenter de la 3e place, place qui lui donnait le droit à jouer l'UEFA Europa Conference League. Au premier tour on rencontrait une équipe slovène. Malheureusement après s'être bien battu l'équipe a été éliminée par un petit but d'écart. Pour la nouvelle saison 21/22, le club veut jouer le titre et s'est renforcé en conséquence avec un entraîneur professionnel français et des joueurs aguerris. Toutefois en ce moment l'équipe, après un départ difficile, essaie de recoller aux équipes de tête.

Outre son équipe A, le club dispose en plus de 2 équipes seniors-réserve ainsi que d'une équipe des dames qui évolue également en 1ère Ligue. Toutefois le club qui s'est également donné comme objectif de promouvoir le football féminine en voulant créer une équipe de jeunes filles, n'a pas réussi dans cette tâche. Mais on travaille dur afin d'avoir cette équipe la saison 22/23.

Autre objectif du club c'est la formation de ses propres jeunes qui représentent un réservoir important pour le cadre A qui ne devra en aucun cas être négligée . Aussi le club s'est donné les moyens de ses ambitions en créant des structures plus « professionnelles » ; une nouvelle politique de formation, un coordinateur technique et un coordinateur administratif, un encadrement renforcé en formateurs diplômés et un équipement uniforme pour tous nos jeunes constituent les nouvelles bases de la Swift - Académie. Mais sans travail continu, on ne pourra prévoir de récolte. En ce moment le Swift dispose de 14 équipes de jeunes, 20 éducateurs diplômés, de 2 entraîneurs des gardiens de but et d'un préparateur physique. Toutefois la pandémie a continué à perturber notre club et tout le football luxembourgeois. La suite de la saison 20/21, était réservée à la BGL-Ligue et la 1ère Ligue des dames qui ont pu continuer à se dérouler en se conformant à certaines restrictions imposées par le combat contre le COVID et dont pas de spectateurs et beaucoup de semaines anglaises pour terminer le championnat dans les délais. Le club s'efforce toutefois à garantir des entraînements à nos jeunes, mais sans compétitions s'est difficile à maintenir une certaine pression.

Le F.C. Swift Hesperange dispose de 778 membres licenciés (joueur et non-joueurs).

Comptablement et tous revenus confondus, le bilan final de l'année 2021 affiche un solde négatif important de 282.891€ qui s'explique du fait que des salaires et indemnités des joueurs et du staff technique n'ont



pu être payées qu'en janvier 2022 avec l'apport de nouveaux liquidités du mécème M. Flavio Becca; par contre les capitaux propres du club sont dans le positif. Toutefois l'impact financier de la crise sanitaire sera toujours difficile à évaluer et il faudra rester vigilant.

Administrateurs/directeurs

Les administrateurs en fonction durant l'ensemble de l'exercice, sauf mention contraire, sont les suivants : MM. Fernand Laroche (président), Léon Botzem (vice-président), Romain Biver (secrétaire), Romain Multer (trésorier), Mmes Hazoumé Maria-Patricia, Casafina Avril et Marie-Rose Barboni (membres) ainsi que M. Lucien Kinnen, Philippe Zwick et Liem Hazoumé (membres).

Intérêts des administrateurs

Comme le club est constitué sous forme d'association sans but lucrative, les administrateurs en fonction au 31 décembre 2021 ne détenaient pas d'intérêts suivants en actions et obligations de l'entité.

F.C. Swift Hesper a.s.b.l. Rue du Stade L-5940 Hesperange

Au nom du Conseil d'administration

Fernand Laroche president



Romain Muller trésorier













Bilan au 31 décembre 2021

ACTIF				PASSIF			
	Notes(s)	31/12/2021	31/12/2020		Notes(s)	31/12/2021	31/12/2020
		EUR	EUR			EUR	EUR
ACTIF IMMOBILISE		70.961	38.631	FONDS PROPRES		- 197.390	130.192
Immobilisations corporelles		70.961	38.631	Résultats reportés	5	69.824	73.059
				Résultat de l'exercice		- 267.213	- 3.235
				Provisions		-	60.369
ACTIF CIRCULANT		141.716	390.190	DETTES	6	371.619	245.053
Créances		45.000	195.883	Dettes envers les établissements de crédit			
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an				- dont la durée résiduelle est supérieur ou égale à 1 an		1.648	122
Autres créances	3						
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		24.434	33.321	Dettes sur achats et prestations de services			
				- dont la durée résiduelle est inférieur ou égale à 1 an		96.038	41.480
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques							
postaux - chèques et en caisse		72.282	160.986	Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		30.422	13.179
				Autres dettes			
				- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un	an	243.510	190.272
					-	20.445	e2 ene
COMPTES DE REGULARISATION	4	-	-	COMPTES DE REGULARISATION	7	38.447	53.575
TOTALACTIF		212.677	428.821	TOTAL PASSIF		212.677	428.821

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

F.C. Swift Hesper A.s.b.l. Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2021

C	HARGES	PRODUITS			
CHARGES N	otes(s) 2021	2020	PRODUITS	Notes(s) 2021	2020
	EUR	EUR		EUR	EUR
Matières premières et consommables	61.187	103.146	Montant net du chiffre d'affaires	2.310.245	1.883.246
Frais Equipements	61.187	103.146	Cotisations membres	5.732	14.522
			Entrées	14.376	17.587
Frais de personnel	2.605.043	1.937.843	Sponsors	60.931	78.117
Salaires de base	588.542	418.183	Sponsors principal	2.191.350	1.690.275
Indemnités joueurs - entraineurs	1.521.166	1.110.428	Transferts de joueurs	43.591	30.070
Indemnités tiers	120,848	184.039	Autres	- 5.735	52.675
Transferts joueurs	125.545	97.778			
Autres charges sociales	77.089	58.197			
Autres	171.853	69.218			
Correction de valeur sur immobilisations corpo	relles 12.630	6.810			
			Autres produits d'exploitation	325.989	326.630
Autres charges d'exploitation	222.581	103.291			
Compétitions			Subsides de tiers		
- Coûts des arbitres	2.828	2.630	- dons	390	
- Redevances à l'association nationale	9.097	5.726	- subventions publiques	15.520	86.054
Frais de voyage et de stages	111.594	13.651	- subventions FLF/UEFA	262.050	48.051
Location	4.882	-	Subsides Ministère/Communes	-	96.553
Réceptions et représentations	10.873	8.567	Autres	48.029	95.972
Publicité + dons	2.691	21.832			
Entretien & réparations	2.524	2.928			
Administration	7.978	7.385			
Assurances	3.145	2.815			
Traitement informatique	300	-			
Frais audit + Frais comptabilité	20.797	10.504			
Honoraires juridiques + autres	17.043	6.255			
Dotation aux amortissements	5.057	2.257			
Autres	23.770	18.741			
Charges financières	2.006	1.652			
Charges exceptionnelles	-	60.369			
			Perte de l'exercice	267,213	3.235
TOTAL CHARGES	2.903.447	2.213.111	TOTAL PRODUITS	2.903.447	2.213.111

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

Flux de trésorerie

Mouvements de trésorerie pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2021

	2021 EUR
Résultat de l'exercice	- 267.213
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie	
Dotations aux amortissements	- 32.330
Corrections de valeur sur actif circulant	
Profit résultant de la vente d'immobilisations corporelles/joueurs	-
Impact net sans incidence sur la trésorerie :	- 32.330
Flux de trésorerie provenant des activités pérationnelles	
Variation des stocks	-
Variation des créances	159.771
Variation des comptes de régularisation Actif	-
Variation des dettes	126.565,60
Variation des comptes de régularisation Passif	- 15.128,21
Variation des provisions	- 60.368,61
Entrée nette de trésorerie provenant des activités opérationnelles	210.839
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'immobilisations corporelles	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'inscriptions de joueurs	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'inscriptions de joueurs	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'autres actifs à long terme	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'autres actifs à long terme	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'instruments financiers	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition de nouveaux instruments financiers	-
Entrées de trésorerie liée au remboursement de prêts à des institutions non financières	-
Sorties de trésorerie liée au remboursement d'emprunts des insitutions non financières	
Entrées sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement	
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	
Entrées provenant de l'émission d'emprunts à court ou à long terme	-
Sorties de trésorerie liées au remboursement des montants empruntés	-
Entrées de trésorerie provenant d'une augmentation de capital	
Entrées/sorties de trésorerie provenant des activités de financement	
Augmentation/diminution nette de trésorerie	- 88.704

Annexe aux états financiers au 31 décembre 2021

Note 1 - Généralités

Le F.C. Swift Hesper A.s.b.l. (ci-après « le Club ») a été constitué le 2 juillet 1916 sous la forme d'une association sans but lucratif de droit luxembourgeois pour une durée illimitée.

Le Club est affilié à la Fédération Luxembourgeoise de Football.

Le siège social est établi à L-5940 Hesperange, rue du Stade

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

L'association a pour objet la création et la gestion d'équipes sportives pouvant exercer tout genre de sport physique et tout particulièrement le football. A cet effet, elle prendra notamment toutes les mesures, opérations et acquisitions opportunes qui peuvent contribuer, de près ou de loin, directement ou indirectement à la réalisation de cet objet. L'association propage l'esprit sportif, la stimulation des relations avec des associations ayant le même objet, ainsi que l'organisation de compétitions et de festivités sportives quelconques. L'association s'interdit toute discussion politique ou confessionnelle.

Note 2 - Principes, règles et méthodes d'évaluation

Les états financiers ci-joints ont été préparés sous la responsabilité du Conseil d'Administration dans le cadre de la procédure d'obtention de la licence UEFA.

2.1 Principes généraux

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises et notamment en accord avec le manuel d'instruction de la FLF et de l'UEFA.

La préparation des états financiers implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les états financiers de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les états financiers donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats du Club.

Le Club fait des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

2.2 Modes d'évaluation

2.2.1 Valorisation des immobilisations incorporelles

Le Club ne pratique pas l'activation séparée des frais de transfert de joueurs mais constate directement une charge dans le compte de profits et pertes au moment du transfert.

Annexe aux états financiers au 31 décembre 2021

2.2 Mode d'évaluation (suite)

2.2.2 Valorisation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur valeur d'acquisition ou au coût de revient, déduction faite des corrections de valeur. Les corrections de valeur sont calculées en fonction de la durée d'utilisation des immobilisations d'après la méthode linéaire. Le coût d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat.

En cas de dépréciation durable, les actifs immobilisés font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur sont extournées lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.2.3 Valorisation des stocks

Les stocks ont été évalués sur base du dernier prix d'acquisition.

Les stocks font l'objet de corrections de valeur lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au coût de revient ou d'acquisition.

2.2.4 Valorisation des créances de l'actif circulant

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque la valeur du marché est inférieure à leur valeur nominale. L'évaluation à la valeur inférieure n'est plus maintenue si les raisons qui ont motivé les corrections de valeur ont cessé d'exister.

2.2.5 Valorisations des dettes

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

2.2.6 Conversion des postes en devises

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre que l'euro sont enregistrées en euro au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les immobilisations exprimées dans une devise autre que l'euro sont converties en euro au cours historique en vigueur au moment de l'acquisition.

Les avoirs en banques sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les pertes et les profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

Les autres postes de l'actif et du passif sont évalués individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seules sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes les pertes de change non réalisées.

Les produits et charges en devises autres que la devise du bilan sont convertis dans la devise du bilan au cours de charge en vigueur à la date des opérations.

Annexe aux états financiers au 31 décembre 2021

Note 3 - Créances

Au 31 décembre 2021, les créances se composent principalement de créances envers des sponsors et de subventions à recevoir. Une partie de ces créances a été payée début 2021. Concernant les créances résiduelles, impayées à ce jour, le Conseil d'Administration estime qu'aucune correction de valeur supplémentaire n'est nécessaire.

Au 31 décembre 2021, le Club n'a pas de créances issues d'activité de transfert de joueurs.

Note 4 - Compte de régularisation – actif

Au 31 décembre 2021, les régularisations à l'actif représentent des charges payées en 2021, mais concernant l'exercice 2022.

Note 5 - Capitaux propres

Au 31 décembre 2021, les capitaux propres sont composés des résultats reportés des exercices antérieurs et du résultat de l'exercice.

Note 6 - Dettes

Le poste de dettes s'analyse comme suit :	2021 EUR	2020 EUR
Dettes sur achats	96,038	41,480
Dettes bancaires	1,648	122
Dettes envers les joueurs et les entraîneurs	243,510	190,272
Dettes fiscales et dette CCSS	30,422	13,179
	371.619	245.053

Les dettes envers joueurs et entraineurs ont été payés au début de l'exercice 2022 respectivement en janvier et février 2022. Les joueurs (jouant actuellement) ont confirmé avoir reçu les indemnités de 2021 au début de l'exercice 2022.

Pendant l'exercice 2021, le club a payé des honoraires à un agent ou au bénéfice d'un agent à hauteur de EUR 37,700 (2020 : EUR 14,900).

Note 7 - Compte de régularisation - passif

Au 31 décembre 2021, les régularisations au passif sont principalement liées aux contrats de sponsors et aux cotisations de membres signés en 2021 pour la saison 2021/2022.

Note 8 - Droits et engagements hors bilan

Au 31 décembre 2021, le Club n'a aucun droit et engagement hors bilan.

Note 9 - Evènements post-clôture

Aucun évènement n'est survenu après la clôture de l'exercice 2021.